

Public et prérequis

Toute personne inscrite dans un processus de validation des acquis et qui s'est assurée en amont de la recevabilité de sa demande auprès de l'organisme certificateur (DAVA, Universités...)

Toute personne qui souhaite réaliser une VAE, hors certification inscrite sur la plateforme FRANCE VAE

Aucun prérequis

Expérience en rapport avec la certification visée (que l'activité ait été exercée de façon continue ou non, dans le cadre professionnel ou extra professionnel / bénévolat)

Equipement : PC/Mac, tablette 7" minimum (smartphone déconseillé), casque / écouteurs fortement recommandés

Windows 7/10 (recommandé), MacOS 10.11, ios 12.4 ou supérieur

Navigateur internet : Google Chrome

Connexion internet ADSL ou fibre (pour la visio-conférence 8 Mb/s ou supérieur)

Résolution d'affichage : 1280 x 768 minimum

Ouverture de ports TCP/UDP spécifiques (pour la visio-conférence)

Les objectifs

Valider ses compétences par l'octroi de tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification, en relation avec son domaine d'expérience

Identifier et analyser les compétences développées dans le cadre de l'expérience professionnelle et extraprofessionnelle

Rédiger, à l'appui du portefeuille de compétences, le dossier de demande de validation des acquis

Se préparer à la soutenance orale

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

L'accompagnement VAE représente une durée totale de 18 heures, avec 12 mois d'accès à la plateforme EASI, sous forme de classes virtuelles individuelles.

La durée peut-être portée à 24h en fonction du besoin et des échanges en amont avec le candidat.

ORGANISATION DU DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE SUR 18 HEURES :

L'analyse des besoins et accompagnement adapté selon niveau

La construction du portefeuille de compétences (rédaction du mémoire/dossier professionnel/livret... et aide à la construction de PowerPoint/dossier) : 12 heures sur six rendez-vous

La préparation à la soutenance : 4 heures sur 2 rendez-vous

La relecture du mémoire : 2 heures

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Il est assuré par un référent.

L'accompagnement VAE est réalisé par des consultants RH dédiés et expérimentés validés par nos équipes et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leurs domaines de compétences.

Un consultant formateur expert technique métier pourra également intervenir.

Une méthodologie sur mesure et des outils diversifiés

En début d'accompagnement VAE : présentation de l'accompagnement et des outils d'échanges (forum, chat), validation conjointe du

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens, Friville

DURÉE DE LA FORMATION

18 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

calendrier

Tout au long du parcours : des classes virtuelles individuelles, réponses aux questions via les outils mis à sa disposition

MODALITÉS TECHNIQUES DE L'ASSISTANCE :

1/ En début d'accompagnement : une séance dédiée à la prise en mains de la plateforme Easi, avec rappel des pré-requis de l'environnement informatique

2/ Tout au long du parcours : hotline technique avec réponse dans un délai maximum d'un jour ouvré : contact-easi@promeo-formation.fr

PROMEEO est certifié QUALIOP1 concernant les accompagnements VAE et référencé sur la plateforme [moncompteformation.gouv](http://moncompteformation.gouv.fr) (France Compétences)

Cette prestation d'accompagnement VAE va évoluer progressivement (décret du 23/12/2023) :

Les nouvelles dispositions relatives aux parcours de VAE s'appliquent aux parcours débutant à compter du 1er janvier 2024. Toutefois, celles relatives à l'utilisation du portail France VAE seront applicables progressivement jusqu'au 31 décembre 2024 à minima, selon un calendrier qui sera défini par arrêté en fonction de l'intégration progressive des certifications professionnelles sur ce portail.

Dans l'attente, les parcours relatifs à une certification non encore intégrée restent régis par les dispositions antérieures : PROMEEO n'a pas encore intégré le portail France VAE et continue à déployer les accompagnements VAE comme décrits sur ce présent programme.

Validation et certification

Attestation "Accompagnement VAE"

Outils pédagogiques

Plateforme Easi

Portefeuille de compétences

Documents types spécifiques au référentiel dédié à étudier et/ou à construire et/ou à présenter à l'oral

Contenu de la formation

Démarche de reconnaissance des compétences

Afin de valider les compétences, il est nécessaire de les identifier, pour les reconnaître et estimer leur adéquation avec le référentiel du diplôme/de la certification visé(s)

La formalisation de son « portefeuille de compétences » permet :

D'expliciter ses expériences professionnelles et extraprofessionnelles

Et d'analyser les formations reçues en vue de faire émerger les connaissances, compétences et savoir-être qu'elles ont engendrés

Cette approche permet :

De traduire son expérience en termes de connaissances et compétences

Et ainsi de faciliter la rédaction du dossier de demande de validation

De verbaliser plus aisément son parcours afin de se préparer à la présentation orale

Préparation à la soutenance

La relecture du mémoire/dossier professionnel/livret... candidat à soutenir : Cela permet au candidat d'apporter des évolutions sur le fond et la forme

La mise en œuvre de simulations de présentation orale : Cela permet de se préparer au mieux à la situation de soutenance (Simulation possible avec la participation de formateurs ayant une expérience de jury).

Modalité d'évaluation

Le consultant assurera le suivi du candidat dans la construction et la présentation de son dossier de VAE.

Une évaluation à chaud est réalisée avec le candidat.

Le candidat présentera à l'issue de son accompagnement VAE, son dossier auprès de l'organisme certificateur.